

Sadies Résidents - Changements de tarifs au 1^{er} janvier 2025

Vous avez reçu vos nouveaux tarifs à facturer depuis le 1^{er} janvier.

Voici comment vous pouvez facilement adapter vos tarifs.

Lorsque vous souhaitez adapter les tarifs pour l'ensemble de vos résidents, vous pouvez :

- Sélectionnez le forfait à adapter
- Cliquez sur « Changement de prix »

Catalogue forfaits

Choix: Pension

Forfait: Pension Libellé: Pension Désactivé:

N° Compte: 10500 Taux TVA: Attestation impôt: Type: forfait journalier

Compte exercice précédent Code stat: Code OSAD: Mens/Jour: Réduction après jours: Nature de frais: Nature de frais:

Fact. élec. Tarif Position Prix point % points Val points

Dés le	Montant	Prix journalier	Report soins
01.01.2024	214.00 CHF	FR. 214.00	
*	0.00 CHF	FR. 0.00	

Changements de prix

- Vous indiquez le montant à ajouter ou à déduire avec le signe (-)
- Date de valeur au 01.01.2025.
- Vous pouvez cocher sur nouvelle ligne si vous souhaitez garder l'historique des prix dans vos payeurs.

Changement de prix

Pension Attention les modifications de prix seront valables dès la prochaine facturation

Montant à ajouter: Date valeur: Création d'une nouvelle ligne:

Résident	Payeur	Début	Fin
BENOIT Jean-Paul	BENOIT Jean-Paul (Standard)	Fr. 214.00	
MONNIER Jean	MONNIER Jean (CAT)	Fr. 214.00	
ZUTTER Jean-Pierre	REY Jean-Pascal (Locataires)	Fr. 214.00	
*			

Si vous choisissez de ne pas créer de nouvelle ligne, vous devez impérativement avoir terminé votre facturation de l'année antérieure.

Payeurs

Si vous avez demandé la création d'une nouvelle ligne, vous obtenez deux lignes dans les payeurs (1 ligne forfait jusqu'au 31.12.2024 et une autre depuis le 1.1.2025)

Prise en charge Forfaits :	montant	Règle	Début et fin validité		Date éval	Min.ABC	limite	D	Eval.	Montant après limite
Pension - Pension	209.00	jours de présence	01.01.2023	31.12.2023	01.01.2023					
Pension - Pension	214.00	jours de présence	01.01.2024	31.12.2024	01.01.2024					
Pension - Pension	225.00	jours de présence	01.01.2025		01.01.2025					
*										

Catalogue forfait

Les établissements qui comptabilisent le financement résiduel/report soins doivent encore indiquer le montant de celui-ci.

Dés le	Montant	Prix journalier	Report soins
01.01.2023	72.00 CHF	FR. 72.00	32.85
01.01.2024	76.00 CHF	FR. 76.00	33.65
▶ 01.01.2025	81.00 CHF	FR. 81.00	
*	0.00 CHF	FR. 0.00	

Enr : 8 sur 8 | Aucun filtre | Rechercher

Vous pouvez répéter cela sur chaque forfait.

Sadies SA

Renens, le 20.01.2025